

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2019 TRIMESTRE 2



NUMÉRO

78

APPEL À LA MONTÉE AU MUR

La Commune au présent

Affirmer nos idéaux de démocratie, de progrès social, ainsi que notre détermination à combattre la haine, le racisme, la xénophobie, c'est réaffirmer notre attachement aux idéaux de la Commune.

Avec une durée trop brève — 72 jours — les expériences mises en œuvre durant les semaines de la Commune de Paris ont ouvert de nouvelles perspectives qui, par bien des aspects, restent très actuelles.

Quand un président de la République se fait élire en promettant de réduire la fracture sociale et de consulter le peuple si besoin, mais renie aussitôt ses engagements, comment ne pas penser à la Commune de 1871 qui imposait à ses élus le principe de révocation ?

Quand des lois liberticides transforment les travailleurs immigrés en clandestins, destinés à remplir les charters de la honte, comment ne pas évoquer la Commune de 1871 qui accueillait dans ses rangs des travailleurs luxembourgeois, belges, italiens, qui confiait l'équivalent du premier ministère du travail à un ouvrier

hongrois et le commandement de ses armées à deux généraux polonais ?

Quand l'intégrisme impose sa chape de plomb à plusieurs pays, comment ne pas rappeler que la Commune de 1871 décrétait la séparation de l'Église et de l'État, instituait l'école laïque, gratuite et obligatoire, ouvrait la voie à l'émancipation des femmes ?

Et nous pourrions multiplier les exemples...

Il ne s'agit pas bien sûr de chercher dans son œuvre des recettes toutes prêtes ; mais faire connaître ce moment glorieux de l'histoire de notre peuple peut faciliter la recherche de solutions novatrices aux problèmes d'aujourd'hui.

Les travailleurs, aujourd'hui comme en 1871, ont de nombreuses raisons de se révolter. En participant massivement le 25 mai à la montée au mur des Fédérés pour commémorer « cet espoir mis en chantier », vous manifesterez votre volonté de suivre les traces des communards qui montèrent à « l'assaut du ciel ».

.....

EN COUVERTURE

Les tailleurs de pierre
(détail), huile sur toile
de Gustave Courbet, 1850.
Œuvre aujourd'hui disparue,
autrefois conservée
au musée de Dresde.



Samedi 25 mai 2019

MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS

14 H 30

RENDEZ-VOUS À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE,
RUE DES RONDEAUX, PARIS XX^E, M^O GAMBETTA



Dimanche 26 mai 2019

COMMÉMORATION AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

11 HEURES

RENDEZ-VOUS DEVANT LE MONUMENT DES FÉDÉRÉS
27^E DIVISION (ANGLE AVENUE TRANSVERSALE/AVENUE THIERRY)
3, BOULEVARD EDGAR QUINET, M^O EDGAR QUINET
OU RUE ÉMILE-RICHARD, M^O RASPAIL
PARIS XIV^E



Cet article est le second volet d'une mise en perspective des rôles respectifs de la province et de Paris dans les mouvements de protestation et les révolutions du XIX^e siècle. La première partie a été publiée dans le n°76.

LA PROVINCE ET PARIS

2. LE TEMPS DE LA COMMUNE



la veille de l'insurrection parisienne du 18 mars, le mouvement de défense nationale a politisé le radicalisme provincial. Mais alors que Paris débute une révolution à portée sociale, le printemps 1871 est pour la province une seconde étape, celle de conforter les libertés municipales et d'affirmer la République.

L'ATTITUDE DE LA PROVINCE URBAINE

Dès le 22 mars, des délégations provinciales arrivent à Paris pour connaître la nature de la révolution parisienne. Entre quatre et huit jours après le 18 mars, la Commune est proclamée dans six villes — Lyon, Marseille, Le Creusot, Saint-Etienne, Toulouse, Narbonne —, malgré l'essoufflement, la désinformation versaillaise et l'incertitude sur ce que veut faire Paris. La courte durée de ces Communes urbaines, et de celle de Limoges, s'explique par le rapport de force avec les leviers de l'armée et de la justice des autorités locales, contrairement à Paris qui avait eu les mains libres.

L'hétérogénéité des conseils municipaux est aussi un frein, tandis que le courant radical flotte entre socialisme dominant au Creusot, esprit anarchisant à Lyon, radicalisme politique à Marseille et que la

classe ouvrière des villes n'a ni la multitude parisienne, ni sa politisation. L'émancipation de la tutelle de Paris privilégie le lien entre départements, le soulèvement de Lyon et de Toulouse entraînant ceux de Saint-Etienne et de Narbonne, où on fait appel aux travailleurs pour se répandre en campagne. L'échec des Communes urbaines résulte de l'imbrication de ces éléments et du climat de confusion : la répression y est violente, particulièrement à Marseille avec 150 morts. Le rôle des émissaires officiels parisiens traduit le décalage entre la capitale et la province. Ainsi à Marseille, avec l'arrivée de Landeck, May et Amouroux qui, brusquant les événements sans tenir compte de la situation locale, se heurtent à l'avocat Gaston Crémieux. Il sera fusillé au Pharo, le 30 novembre 1871, par les autorités.

Proclamation de la « Commune centrale de l'arrondissement de Narbonne », 30 mars 1871, signée de son « chef provisoire », Émile Dijéon. Il s'agit de la seule proclamation imprimée de la Commune de Narbonne

PEUPLE DE NARBONNE !

Cédant enfin à vos réclames et légitimes desirs, souvent exprimés dans les réunions publiques, nous avons dénommé un conseil municipal de Narbonne la Commune centrale de l'arrondissement, à l'exemple de l'Étoile du Nord, Paris.

C'est en vain que nous avons prié pour obtenir même la convocation de ce conseil municipal.

Dans cette situation, nous avons dû suivre votre irrépressible impulsion et entrer résolument dans l'hôtel de Ville pour y arborer le drapeau de la revendication de vos droits trop longtemps méconnus.

À peine y étions-nous installés, que nous avons été attaqués par la force armée envoyée par ceux qui n'ont de courage que lorsqu'ils sont abrités par les soldats; cette attaque a conduit à la confusion de nos ennemis: les soldats se sont soulevés qu'ils ne sont que des enfants du peuple dont on cherche à faire les bourreaux de leurs frères.

Depuis lors, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner dans Narbonne: malgré l'effervescence publique les propriétés et les personnes ont été respectées et des mesures exceptionnelles ont été prises à l'égard de M. RAYNAL ainsi, c'est parce que des renseignements certains nous l'ont représenté comme l'indigne et cruel de l'attaque à main armée dont nous avons été l'objet, c'est comme mesure de sûreté publique qu'il a été arrêté.

M. RAYNAL ainsi a été entre nos mains une garantie du maintien de l'ordre et un otage pour la sûreté de ceux qui se sont levés pour la défense de vos droits.

On cherche à nous décourager en nous disant que les villes qui nous envient ne nous ont pas encore imité notre exemple; mais est-ce donc une raison pour abaisser devant la force brutale ce drapeau rouge tenu avec le sang de nos martyrs et que nous sommes prêts à tremper dans le nôtre?

Que d'autres commencent à vivre librement opprimés, qu'ils continuent à être le vil troupeau dont nos oppresseurs font le lait et mangent le chair.

Quand à nous nous ne désarmerons que lorsque l'on aura fait droit à nos justes revendications et si on a recouru encore à la force pour les repousser, nous le disons à la face du ciel, nous saurons les défendre jusqu'à la mort.

Nous voulons que la commune centrale soit reconnue telle qu'elle a été proclamée par le Peuple réuni sans restriction, avec union à la Commune Nationale de Paris.

Nous voulons que la garde nationale soit réorganisée par de nouvelles élections et que de plus on lui donne enfin des armes et des munitions.

Ceux qui traitent nos revendications exagérées ne pourraient être que les esclaves des tyrans dont on cherche à restaurer les trônes, mais leur trône sera par la colère du peuple.

Ni seront-ils pas ceux-là les véritables auteurs des malheurs qui se préparent!

Où, c'est sur eux que vous devrez en faire retomber la terrible responsabilité!

Où, c'est sur eux que retomberont les malédictions de la postérité.

S'ils osent vous faire regarder à Femmes héroïques, Femmes dignes des Femmes de Sparte, ils seront maudits dans leurs enfants, dans toute leur descendance.

Vive la République Démocratique! Vive la Commune de Paris!

RÉALITÉS DE L'ATTITUDE DE LA PROVINCE SEMI-URBAINE ET RURALE

Si les émotions de la province rurale n'ont pas de résultat concret, c'est que les degrés de politisation sont très différents et que les campagnes ne sont pas un bloc homogène : depuis 1849, l'emprise étatique est forte et la mémoire de la répression est vive, donnant sens à l'attentisme de contrées. Pourtant, dès après le 18 mars, des faits favorables à la Commune de Paris sont avérés : manifestations en sa faveur (à Vierzon, Grenoble, Sarlat, Manosque, Tarbes, dans l'Allier), essais de proclamation de Communes (à Chalon, Auch, Perpignan, Mazamet, Le Havre).

Le 20 mars, les conseils municipaux sont poussés par les préfets à émettre une adresse de soutien à Versailles. Les particularités de ces adresses atténuent l'apparence d'unanimité : émises très souvent sans séance municipale et reprenant les télégrammes de Versailles, avec des chefs-lieux et sous-préfectures qui ne les votent pas, comme Châteauroux et Issoudun en Indre. L'opinion provinciale n'est pas indifférente à ce qui se passe : les « *Vive Paris ! Vive la Commune !* » témoignent du soutien à cette capitale résistant à deux sièges. Relayant les Communes urbaines, la province et une grande ville sans Commune, Bordeaux, bougent jusqu'à fin avril. Des adresses nouvelles surgissent : pétitions d'habitants et adresses de journaux républicains actifs, demandant une transaction entre Versailles et Paris, avec libertés communales et République. Les mouvements s'amplifient : constitution de comités républicains (Mâcon, Melun, Le Havre...) ; manifestations en gare pour empêcher le départ de troupes (Vierzon, Boulogne, Périgueux, Grenoble, Foix) et de soutien autour du drapeau rouge (Sarlat, Castres, Montluçon, en Côte d'Or), avec des tentatives pour fédérer les villages, comme

dans la Nièvre et en Haute-Normandie ; essais de Communes (Auxerre, Annecy, Bayonne, Voiron, Cosne), et même idée d'aller à Paris (Rouen, avec le rôle central de l'AIT). L'appel lancé par les préfets pour l'envoi de volontaires afin de combattre Paris reste sans suite, une situation différente de juin 1848, où la Garde mobile avait tiré sur les ouvriers. L'attitude de cette province semi-urbaine et rurale est bien à nuancer dans ce printemps 1871, avec sa participation effective au soutien à la Commune, car synonyme de République et de droits.

DE L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 30 AVRIL À LA CONCILIATION

La loi municipale du 14 avril donne aux communes le pouvoir d'élire leurs maires, sauf dans les villes de plus de 20 000 habitants, dans les chefs-lieux de départements et d'arrondissements, Paris n'ayant toujours pas de conseil élu. La province vote pour assurer deux exigences : des municipalités autonomes et l'affermissement de la République. C'est le courant républicain qui l'emporte dans nombre de villes et villages, avec une minorité radicale, déjà présente dans les conseils, au côté de modérés influents.

La journée du 30 avril est marquée par de l'agitation (plantation d'arbres de la Liberté), des projets de proclamation de Communes (Agen, Nice, Carpentras) : à Lyon, après une nouvelle émeute, le maire, élu illégalement, n'est pas démis. Le climat du pays soutenant l'orientation républicaine donne crédibilité à ces municipalités optant pour une conciliation entre Versailles et Paris afin d'assurer la paix civile. Dans le pays, l'agitation se poursuit : dans la Nièvre, dans le Loiret, à Saint-Amand-Montrond (Cher), à Sens, au Creusot, à Romans, à Montereau, dans l'Yonne, dans le Var, avec une émeute paysanne dans la Sarthe et un début de Commune au Mans.



Le 25 avril, à Bordeaux, un comité provisoire convoque un congrès de la Ligue des villes républicaines, que Thiers interdit. Le 16 mai, Lyon accueille 70 délégués municipaux de 16 départements du sud et de l'est, apportant à Versailles leur résolution politique : la dissolution des assemblées versaillaise et communale, des élections municipales à Paris et l'élection d'une Constituante ; dans les signatures, celles du maire modéré de Lyon et des radicaux. Le 19 mai, se réunissent à Nevers des maires des principales villes et des congrès particuliers sont annoncés, ceux des francs-maçons, à Chartres et des journalistes radicaux, à Moulins. Mais l'intransigeance de Thiers et la « légalité » versaillaise sont deux obstacles majeurs. De son côté, Paris, de mars à avril, lance des appels pour expliquer sa révolution. Le 28 avril, André Léo publie son *Appel aux travailleurs des campagnes*, qui se distingue en visant la paysannerie : « *Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes... La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.* ». Il est réellement envoyé en Province, le journal *La Tribune nivernaise* étant suspendu pour l'avoir inséré. Le manque d'intérêt de la Commune pour les campagnes est confirmé par la quasi-absence d'émissaires officiels en pays rural : la défiance des responsables parisiens vis-à-vis de la paysannerie, car elle vote mal, est générale. Seuls les journaux radicaux portent ses revendications. Dans l'*Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, les revenants au pays, considérés comme émissaires, sont pour la plupart emprisonnés. L'identité de l'immense majorité d'entre eux démontre leur disparité et une démarche très personnelle, alors que Paule Minck, militante politique, décide de se rendre d'elle-même en province pour « *révolutionner les campagnes* ».

LA PROVINCE ET PARIS : UNE HISTOIRE COMMUNE DISCORDANTE

Au travers de ces deux approches très synthétisées, les décalages entre la province et Paris transparaissent : un rythme différencié des événements, une évolution contrastée du monde du travail, une vision déphasée des finalités. La « République sociale », sans horizon encore précis, ne parle pas à la campagne et ne sensibilise pas les radicaux politiques de province. Cependant, à la lumière des agitations provinciales bien réelles, du refus d'un suivisme aveugle, du mouvement conciliateur qui réclame les mêmes droits pour Paris, la province n'est pas contre Paris au printemps 1871 : la volonté partagée, et avec réussite, d'installer définitivement la République, sans regard sur ce qu'elle fut, en est une première preuve tangible.

■ JEAN ANNEQUIN

Sources principales

- Jeanne Gaillard, *Communes de province, Commune de Paris. 1870-1871*, Flammarion, 1971
- Jocelyne George, *Paris Province, de la Révolution à la mondialisation*, Fayard, 1998
- E. Jeloubovskaïa, *La Commune de Paris. 1871*, Editions du Progrès, 1971
- Jacques Rougerie, *La province en 1871, chronologie, texte, documents*
<http://www.commune-rougerie.fr/index.cfm>
- Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Zones, 2016

Ouvrages spécifiques sur les Communes provinciales

- Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, Paris, 1872
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1111513.image>
- Le Journal Officiel de la Commune de Paris*
Ami.e.s de la Commune, *La Commune (1977), Les Communes de province (1997 et 2001)*
- Conférences, *L'Indre dans la Commune de Paris*, comité du Berry 2016/2018



« *Enfin par la parole, la plume, le crayon, par la reproduction populaire des chefs d'œuvre, par l'image intelligente et moralisatrice qu'on peut répandre à profusion et afficher aux mairies des plus humbles communes de France, le comité concourra à notre régénération, à l'inauguration du **luxe communal** et aux splendeurs de l'avenir, et à la République universelle.* »

LE LUXE COMMUNAL

Ainsi se terminait, en faisant appel à « *l'inauguration du luxe communal* », le statut de la Fédération des artistes de Paris, rédigé par Eugène Pottier et présenté « *aux artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs lithographes, art décoratif dit industriel* », convoqués le jeudi 13 avril 1871 au grand amphithéâtre de l'École de médecine, afin de procéder à l'élection d'une commission définitive chargée de représenter leurs intérêts, sous la présidence du citoyen Gustave Courbet et sous l'autorité de la Commune de Paris.

LIBÉRATION ET DÉMOCRATISATION

Il s'agit d'abord de libérer l'art de la tutelle gouvernementale et de l'emprise de la classe dominante pour en faire, en tout premier lieu, bénéficier le peuple.

Un comité de 47 membres est élu. Il assure « *la libre expression de l'art dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges, et l'égalité des droits entre tous les membres de la fédération.* » Il s'attache à « *la conservation des trésors du passé, à la mise en œuvre et en*

lumière de tous les éléments du présent, et à la régénération de l'avenir par l'enseignement. »

Il conserve et surveille les monuments, les musées, les galeries, collections et bibliothèques d'œuvres d'art, et veille à les mettre à la disposition du public « *pour favoriser les études et satisfaire la curiosité des visiteurs.* » Une partie des musées du Louvre est rouverte au public et aux artistes. Les sculptures et peintures qui se trouvaient au Palais de l'Industrie, où elles ne semblaient plus en sûreté, sont transportées au Louvre et au Luxembourg. Achille Oudinot, assisté de Jules Héreau et de Jules Dalou, est délégué comme administrateur provisoire du Louvre, tandis qu'André Gill, assisté de Jean Chapuy et d'Eugène Gluck, l'est du Luxembourg.

Le comité organise les expositions ayant lieu à Paris. « *Il n'y admet que les œuvres signées de leurs auteurs. [...] Il repousse de manière absolue toute exhibition mercantile tendant à substituer le nom de l'éditeur ou du fabricant à celui du véritable créateur. Il n'est pas décerné de récompense. Les travaux ordinaires commandés par la Commune seront répartis entre tous les artistes que les suffrages de tous les expo-*



Gustave Courbet, Les paysans de Flagey revenant de la foire

sants auront désignés. Les travaux extraordinaires sont donnés au concours. »

« Le comité surveille l'enseignement du dessin et du modelage dans les écoles primaires et professionnelles communales, dont les professeurs sont nommés au concours ; il favorise l'introduction des méthodes attrayantes, estampille les modèles et désigne les sujets chez lesquels se révèle un génie supérieur et dont les études doivent être complétées aux frais de la Commune. Il provoque et encourage la construction de vastes salles pour l'enseignement supérieur, pour des conférences sur l'esthétique, l'histoire et la philosophie de l'art. »

Enfin, le comité crée un organe de publicité intitulé *l'Officiel des arts*.

LES THÈMES ET LES SUPPORTS

Le luxe communal, c'est d'abord l'abandon de thèmes trop éloignés de la vie quotidienne, notamment des thèmes de la peinture d'histoire. Gustave Courbet peint *Les paysans de Flagey revenant de la foire*, *Un enterrement à Ornans*, *Les casseurs de pierre*, *Le bord de mer à Palavas*, *Le chêne de Flagey*. Ce sont là des œuvres aisément compréhensibles de tout un chacun, de même — encore plus sûrement ! — que *L'origine du monde*. Jules Dalou sculpte *La paysanne française allaitant*, *La Liseuse*, *les gisants d'Auguste Blanqui et de Victor Noir*, *le Monument aux ouvriers*. Ce sont là encore des thèmes d'accès facile.

La peinture et la sculpture demeurent néan-



Jules Dalou, Paysanne allaitant

moins des genres sophistiqués. Le luxe communal consistera bien plus à traiter artistiquement les objets quotidiens. Le manifeste du 13 avril 1871 donne alors toutes ses lettres de noblesse à l'« *art décoratif dit industriel* » : céramique, peinture sur étoffes, dentelle, quincaillerie, bronzes, ébénisterie, menuiserie...

En Angleterre, William Morris a une démarche semblable à celle des artistes de la Commune. Comme le note Kristin Ross, William Morris, dans son roman de 1890, *Nouvelles de nulle part*, entreprend la démolition, dix-neuf ans après celle de la colonne Vendôme, de la statue de Nelson sur Trafalgar Square pour faire de cette place non pas une place vide mais un verger d'abricotiers¹. « *Pour Morris, le système*

fondé sur le commerce et le profit qui s'était imposé à la fin du XIX^e siècle avait dévasté les arts décoratifs ou "mineurs", en portant atteinte tant à leur qualité qu'à leur statut dans la société. [...] La division au sein des arts reflétait la division entre des articles de luxe inutiles pour les riches et [...] les biens utilitaires fragiles, tristes et bon marché surproduits pour tous les autres. [...] Le luxe insensé dont Morris savait qu'il ne pouvait exister sans une forme d'esclavage, serait remplacé par le luxe communal, ou l'égalité dans l'abondance. »²

OUVERTURE DE L'ART AU GRAND PUBLIC

L'ouverture des musées et des bibliothèques au public figure parmi les toutes premières mesures prises par la Commune. Les cours du Muséum d'histoire naturelle reprennent le 9 mai 1871. Le musée du Luxembourg rouvre le 15 mai. La Bibliothèque nationale, dont la direction est confiée à Elie Reclus, ouvre ses portes au public le 24 avril 1871 et la bibliothèque Mazarine, dirigée par Gastineau, le 8 mai.

Même si ses thèmes se rapprochent du quotidien, la peinture demeure le domaine d'une certaine élite. Il en va de même des plus beaux produits de l'art décoratif qui sont trop chers pour le très grand public.

Il faut attendre le XX^e siècle pour que l'art s'ouvre davantage au public : l'action d'André Malraux, puis celle de Jack Lang, ont été fondamentales à cet égard. Il reste cependant encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre vraiment le luxe communal.

■ GEORGES BEISSON

(1) Kristin Ross, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique éditions, 2015, p. 76

(2) Kristin Ross, *Ibidem*, p. 78-79.

COURBET DANS LA COMMUNE

1. VERS LA MINORITÉ*

Dans l'ardente participation de Courbet à la Commune, on distingue nettement deux périodes, avant et après le 16 avril 1871. Dès les premières élections, le 26 mars, il s'était présenté et avait frôlé la réussite. Il avait alors simplement continué à travailler à la conservation des œuvres d'art et à leur mise à l'abri des bombardements prussiens, dans la prolongation de son mandat républicain de septembre 1870.

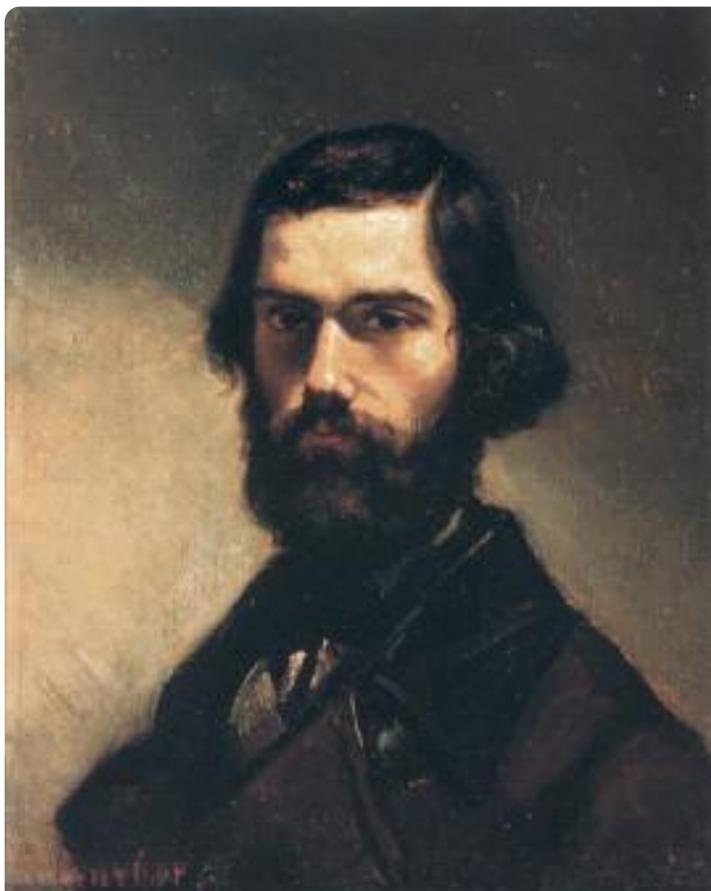
Les réunions de l'Assemblée générale de la Fédération des artistes à peine terminées, Courbet se présente aux élections complémentaires pour les 31 sièges de membres de la Commune rendus vacants par les décès et les démissions. Son programme paraît le 15 avril dans plusieurs journaux, dont *Le Rappel* : « *Nous avons le champ libre aujourd'hui. Par conséquent, abandonnons les vengeances, les représailles, les violences ; établissons à nouveau un ordre de choses qui nous appartienne et qui ne relève que de nous.* »

Cette position, qui nous paraît pourtant évidente, va l'entraîner dans la minorité pendant la période compliquée de la Commune assiégée par les versaillais. Il est élu le lendemain avec Rogeard, ami de Longuet, qui démissionne aussitôt, le nombre des votants étant inférieur au huitième des électeurs. En conséquence, Courbet occupe seul la mairie du VI^e arrondissement de Paris, où il a son atelier, rue Hautefeuille. Paris se vidant chaque jour davantage de ses habitants, Courbet estime la situation « dangereuse ». Elle l'est en effet.

LE LOGEMENT

Une affiche non datée, mais parue probablement autour du 20 avril, signée Beslay, Varlin et Courbet, pose le problème urgent du loge-





Gustave Courbet, Portrait de Jules Vallès

ment : « Les bombes et les obus des soi-disant défenseurs de l'ordre pleuvent sur nos quartiers excentriques. De nombreuses familles sont obligées de quitter leurs maisons détruites... Il incombe aux municipalités le soin de fournir des logements... Nous invitons les propriétaires et concierges des maisons où se trouvent des logements vacants à venir en faire la déclaration à la mairie dans le plus bref délai. » Le 25 avril, la Commune décide de réquisitionner les logements inoccupés.

LA GUERRE

Quand il ne reçoit pas les demandeurs d'asile, Courbet va visiter les forts du Sud tenus par les bataillons de son arrondissement, avec Cluseret, délégué à la guerre. Le 22 avril, quatre officiers des 105^e et 115^e bataillons ont été condamnés en cour martiale aux travaux forcés, parce qu'ils avaient refusé d'envoyer leurs soldats au combat sans munitions. Courbet intervient aussitôt, lui qui a été lieutenant

dans la Garde dès le mois de septembre, pour dénoncer les conditions de lutte dans les forts du sud. Le 2 mai, il revient sur le sujet : « *Je reçois des plaintes de toutes parts... de la Garde nationale... Dombrowski n'a que 1 200 hommes pour répondre aux 40 000 hommes de Versailles... Cela fait pitié... Ce sont toujours les mêmes qui luttent. Je les vois passer de chez moi. Ils viennent de la Roquette et ils vont lutter à Montrouge. Pourquoi les gardes de Montrouge ne défendent-ils pas Montrouge ?* » C'est Billioray qui répond : « *Le citoyen Courbet... a fait un bel éloge de la Garde nationale... En général il serait bon d'envoyer... les gardes se battre à une assez grande distance de leur domicile, on les tiendrait plus facilement à leur poste* ». Sur la question des munitions, Avrial propose à la Commune d'acheter 20 000 chassepots pour 1 400 000 francs. Courbet et Billioray, réunis sur ce point, pensent qu'il vaudrait mieux procéder à un recensement des armes à tir rapide inutilisées dans chaque arrondissement, en vue d'une meilleure répartition, et que cette dépense est de trop.

LES BELLIGÉRANTS

Un autre sujet préoccupe Courbet. Lui que son père avait inscrit de force à l'École de droit, va tenter de recourir à l'opinion européenne, voire mondiale, pour faire respecter la vie humaine. Le 27 avril, il fait lire par le président de l'Assemblée générale de la Commune une interpellation à la commission des relations extérieures sur le droit des belligérants. Dans une communication du gouvernement de Versailles adressée aux préfets, Thiers avait annoncé que « *la lutte contre Paris sera poursuivie... sans s'arrêter aux sacrifices* ». Comme, depuis le début du mois, les versaillais avaient procédé sans jugement au massacre de leurs prisonniers, officiers comme soldats, tout le

monde comprend ce que cela veut dire. Courbet, fondamentalement pacifiste, tente une argumentation : « *Selon le droit de tous les peuples, selon le droit international, selon les antécédents de la guerre civile, on n'est insurgé que les premiers jours, et l'on reconnaît toujours le droit de combattre les armes à la main à un parti qui s'est organisé militairement et qui combat de bonne foi, en lieu et place de l'État par un principe de droit public... Nous luttons depuis le 4 septembre.* » Des démarches ont été faites en ce sens à Versailles. On connaît hélas la suite.



LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

La situation s'aggravant sur tous les plans, Miot propose le 28 avril à l'Assemblée la création d'un Comité de salut public et Courbet intervient tout de suite dans la discussion, qui va trouver un impor-

tant développement par la suite. Le lendemain, il est à l'Hôtel de Ville avec Vallès et Pyat pour accueillir les francs-maçons, qui viennent de défilier avec costumes et bannières derrière une délégation de la Commune composée de Beslay, Ranvier et Thirifocq, délégué franc-maçon de rite écossais. À ce moment-là, Courbet est heureux. Il écrit le 30 avril à ses parents : « *Paris est un vrai paradis* ». Mais la Commune a commencé à se diviser. Le même jour, il vote contre la création du Comité de salut public avec, entre autres, Billioray, Franckel, Jourde, Langevin, Lefrançais, Longuet, Malon, Vaillant, Vallès, Varlin et Valmorel. Ont voté pour : Clément, Ferré, Miot, Pottier, Pyat, Ranvier... Les « pour » et les « contre » étant à égalité — 26 voix contre 26 —, un vote supplémentaire est prévu pour le lendemain 1^{er} mai. La création du Comité de Salut public est alors adoptée par 34 voix contre 28. Un décret spécial de Miot portant sur l'article quatre de ses propositions est soumis à un vote séparé étant

donné son importance. Il stipule que : « *Les membres de la Commune ne pourront être traduits devant aucune autre juridiction que la sienne.* »

C'est inacceptable pour Courbet et 16 autres élus qui déclarent : « *Attendu que la création de toute dictature par la Commune serait de la part de celle-ci une véritable usurpation de la souveraineté du peuple, nous votons contre* ». Le décret est cependant adopté par 45 voix contre 23. Voici donc Courbet dans la minorité. Il tente encore une étonnante « *proposition sur le vocabulaire* » qui rejoint sa prise de position sur la nouveauté de la Commune avant son élection : « *Je désire que tous titres ou mots appartenant à la Révolution de 89 et 93 ne soient appliqués qu'à cette époque. Aujourd'hui, ils n'ont plus la même signification et ne peuvent plus être employés avec la même justesse... Nous ressemblons à des plagiaires et nous rétablissons à notre détriment une terreur qui n'est pas de notre temps. Employons les termes que nous suggère notre révolution* ». Le Comité de salut public, qui n'hésitera pas à employer le calendrier révolutionnaire de 1792, est formé de cinq membres dont Arnaud, Delescluze, Pyat et Ranvier. La minorité ne présente évidemment pas de candidat et déclare « *l'abstention comme la seule attitude digne, logique et politique* ».

■ EUGÉNIE DUBREUIL

* La minorité désigne le groupe d'élus qui, au sein du conseil de la Commune, s'opposent à la création d'un Comité de salut public le 1^{er} mai 1871.

À suivre : Courbet dans la Commune. 2- Dans la minorité



NOTRE 3^E SOIRÉE D'HISTOIRE LA COMMUNE N'A PAS TOUT INVENTÉ



Jean-Louis Robert, Marc Lagana, Quentin Deluermoz

C'est la mairie du X^e arrondissement de Paris qui, le 6 décembre 2018, accueillait notre troisième soirée d'histoire. Dans la salle des mariages — ornée d'un superbe relief de Dalou, *La Fraternité* —, une soixantaine de personnes avaient pris place pour entendre deux conférences autour du thème : « Les temps de la Commune : temps long – temps court ».

Notre ami Marc Lagana présenta les deux orateurs : notre président d'honneur, Jean-Louis Robert¹, professeur émérite à la Sorbonne (qui remplaçait Michèle Riot-Sarcey, empêchée) et Quentin Deluermoz, maître de conférences à l'université de Paris 13².

« *La Commune n'a pas tout inventé* ». C'est par ces mots que Jean-Louis Robert débute son exposé, qui vise à replacer la Commune dans un temps long, celui des révolutions du XIX^e siècle et du mouvement ouvrier.

Il y a d'abord l'héritage de 1848, celui de la République démocratique et sociale. La souveraineté du peuple ne peut pas être représentée, car elle ne peut pas être aliénée. D'où les multiples formes d'auto-organisation, au niveau des quartiers, des ateliers, de la Garde nationale, dans l'occupation de la rue, dans les formes d'intervention populaire (envoi de délégations à l'Hôtel de Ville, de pétitions...).

Il y a aussi l'héritage des associations ouvrières,

apparues depuis les années 1830 et auxquelles 1848 donne un coup de fouet. Elles expriment la volonté de regrouper tous les ouvriers dans des ateliers de production, qui sont la propriété collective du métier tout entier. Et malgré la répression de juin 1848, malgré le coup d'État de 1851, elles continuent leur vie souterraine. En 1850, plus de 250 coopératives ouvrières existent encore à Paris. Ainsi la société des ouvriers bronziers, dissoute après juin, est recrée en 1849, à nouveau dissoute en 1851, mais survit et réapparaît en 1857 sous le nom de Société de crédit mutuel des ouvriers en bronze, et compte à cette date 6 000 adhérents. Au total, il existe 106 chambres syndicales à Paris en 1870.

Enfin — et c'est une perspective originale ouverte par Jean-Louis Robert — il y a ce qu'il appelle la « mémoire sensible » ou « mémoire émotive », qui s'exprime notamment à travers l'image. Pour l'illustrer, il s'appuie sur une série de dessins et de caricatures de 1871, qui mettent en scène le Premier empire, juillet 1830, un Thiers louis-philippard, juin 1848, et qui expriment toutes un rapport à un passé encore vivant.

Prenant la suite de Jean-Louis Robert, Quentin Deluermoz recherche les temporalités à l'œuvre dans la Commune. Comment cet événement si court a-t-il pu avoir un tel impact ? Il passe d'abord en revue les différentes interprétations : celle des marxistes, qui intègrent la Commune dans l'histoire des révolutions et du mouvement ouvrier ; celle des anarchistes, qui n'y voient que spontanéité, sans nécessité de se référer au passé ; celle des républicains, focalisés sur la III^e République, dont elle ne serait qu'un prologue de peu d'importance... Enfin des historiens, comme Tombs ou Rougerie, reviennent à l'événement, au « moment Commune ». Quentin Deluermoz va ensuite s'attacher à démêler les différentes temporalités en jeu.

D'abord l'histoire événementielle des soixante-douze jours de la Commune, où il faudrait, sous l'histoire parisienne, distinguer aussi les histoires de quartier.



Jules Dalou, La Fraternité

Ensuite, le temps cyclique des révolutions, où reviennent des schèmes de comportement hérités des révolutions antérieures, notamment de la Grande Révolution : dans les mots (« *citoyens*, *citoyennes* »), dans les lieux (l'Hôtel de Ville, haut lieu des révolutions parisiennes), dans les pratiques (la Garde nationale, les barricades, les clubs, etc.).

Enfin, le temps vécu, celui du moment révolutionnaire : qui étaient les communards ? Des militants aguerris ou des néophytes ? Des militants à temps plein ou occasionnels ?

Les soixante-douze jours de la Commune

concentrent tout un « passé compacté », où coexistent la mémoire des révolutions passées, l'impact des mutations économiques et sociales du Second Empire, des transformations urbanistiques (« l'haussmannisation »), et où rejoue un passé parfois très lointain. La Commune renvoie à l'assemblée communale de 1871 ; mais aussi à la Commune de 1793-1794 ; ou même aux « communes » des révoltes d'Ancien Régime ou du Moyen Âge (Étienne Marcel).

Quentin Deluermoz prend l'exemple des pillages et des destructions dans les édifices religieux. Il est évident que pèse ici le souvenir de la déchristianisation en 1793-1794. Mais certaines profanations ou destructions renvoient aussi à l'iconoclasme protestant du XVI^e siècle, toujours enfoui dans les mémoires.

Toutes ces temporalités se télescopent. La Commune appartient-elle au monde ancien ? Ou est-elle l'aurore d'un monde nouveau ? En fait, elle crée son propre temps ; elle est un « tremblement », qui crée quelque chose de neuf. Le fait qu'elle a été tuée dans l'œuf rend possibles toutes les interprétations. En fin de compte, la Commune échappe aux historiens.

Après ces deux exposés, un long débat de près d'une heure permet de préciser et d'éclaircir de nombreux points.

■ MICHEL PUZELAT

(1) On ne présente plus Jean-Louis Robert. Sachez simplement qu'il prépare pour l'année prochaine un ouvrage sur la Commune.

(2) Principaux ouvrages de Quentin Deluermoz : *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris. 1854-1914*, Publications de la Sorbonne, 2012 (sa thèse) ; *Le crépuscule des révolutions, 1848-1871*, Le Seuil, Histoire de la France contemporaine, t. III, 2012. Il prépare lui aussi un ouvrage sur la Commune.

L'intégralité des deux conférences a été enregistrée grâce aux bons soins de Jean-Pierre Theurier. On peut les visionner sur notre site : <http://commune1871.org/?Soirees-d-Histoire-1031>



NÎMES

HOMMAGE À L.-N. ROSSEL ET À GASTON CRÉMIEUX

Le 1^{er} décembre dernier, les adhérents du comité Gard-Cévennes se sont réunis sur la tombe de Louis-Nathanaël Rossel au cimetière protestant de Nîmes. Rossel, fusillé le 28 novembre 1871 au camp de Satory, fut le seul militaire de haut rang à rejoindre la Commune. Quelques textes posthumes de L.-N. Rossel y furent lus. « *Je ne me repentirai jamais d'avoir essayé de démolir cette oligarchie bâtarde de la bourgeoisie française. Mais nous avons beau être vaincus, nos coups de canon ont porté, et j'espère que la cause de la démocratie trouvera plus tard des serviteurs moins indignes et moins incapables que nous.* » (L.-N. Rossel)

Ensuite, la délégation se rendit rue du Chapitre, devant la maison natale de Gaston Crémieux, dirigeant de la Commune de Marseille, fusillé à Marseille le 30 novembre 1871. Notre ami Raymond Huard fit une rapide présentation de la courte vie de cet enfant de Nîmes.

■ ROBERT MALCLÈS

26 JANVIER 2019 LA RENCONTRE DES NOUVEAUX ET NOUVELLES ADHÉRENT.E.S

La rencontre des nouveaux adhérents est, chaque année, un moment important de nos activités. Cette année, nous avons proposé de débiter la journée par une promenade sur la Butte-aux-Cailles, au cours de laquelle furent évoqués son histoire géologique, son peuplement au XIX^e siècle et bien entendu les événements survenus lors de la Commune de Paris.

Après un déjeuner fraternel, nous nous retrouvâmes salle Eugène Varlin, amicalement prêtée pour l'occasion par La Maison du Livre, boulevard Blanqui, afin de présenter l'association et ses nombreuses activités. Une trentaine de nouveaux adhérents, entourés de nombreux habitués de ce rassemblement, ont assisté à une présentation générale de notre association, de son fonctionnement et de ses principales actions. Le travail des comités locaux a ensuite été évoqué, de même que celui qui concerne la préparation et l'élaboration de notre bulletin, si cher à toutes et à tous, et toujours très attendu trois mois après l'arrivée du précédent. Puis, chaque responsable de commission — finances, culture, littérature, patrimoine, fêtes et événements — a expliqué les occupations de la commission considérée.

Tout cela sous l'œil bienveillant de nos deux charmantes amies qui tenaient notre table de littérature.

Tout le monde a pu ensuite assister à la projection de notre pièce de théâtre *Le rendez-vous du 18 mars 1871*, enregistrée lors de la Fête de l'Humanité en septembre 2016 (ce qui nous a permis de revoir notre cher « fédéré », Jean-

Claude Liebermann, disparu il y a un peu plus d'un an).

Enfin, pour respecter notre tradition de fraternité et de convivialité, nous avons terminé cette belle journée en partageant, toutes et tous ensemble, un bon « communard », agrémenté de quelques tranches de saucisson, de rillettes et de bien d'autres sympathiques victuailles.

 JEAN-LOUIS GUGLIELMI

NOUVELLES DU

Le dimanche 16 décembre, nous étions rassemblés au cimetière de Vierzon-Ville près de la tombe d'Édouard Vaillant pour les traditionnelles commémorations municipales, où alternent le Parti Communiste (l'an passé) et le Parti Socialiste (cette année). Michel Pinglaut et Jean-Marie Favière ont pérennisé, les 2 et 3 février, la présence de la Commune et de Vaillant au Salon du livre d'histoire de Bourges. Le 7 février, nous avons tenu une grande réunion interdépartementale chez nos amis creusois, qui avaient mis les petits plats dans les grands (au sens propre comme au sens figuré) pour nous accueillir dans leur belle salle des Coudercs, lieu habituel de manifestations artistiques, située sur la commune de Jouillat. Nous avons en perspective le 150^e anniversaire de la Commune, notamment les conférences itinérantes de Jean-Louis Robert.

Des projets en zone rurale ont été avancés, comme une possible intervention de Michelle Perrot sur George Sand et la Commune, et de Jean-Claude Sandrier, à l'occasion de la réédition récente de son livre *George Sand, le parti*

du peuple. En ce qui concerne les spectacles, nous avons pensé à la pièce de Pierre Halet, *La Butte de Satory*, sur les exécutions de Rossel, Bourgeois et Ferré. Certaines expositions tournent déjà, ou peuvent être envisagées, par exemple dans le cadre de la création d'une grande fresque sur le thème de la Commune.

Le Haut Comité aux Commémorations nationales doit inscrire le 150^e anniversaire de la Commune de Paris dans son livre des événements à commémorer et, de fait, l'événement se trouve labellisé. Ce qui permet de se tourner vers les DRAC, celle d'Orléans pour nous, dans le but d'obtenir une aide auprès du service des commémorations.

Avant de nous rendre à Limoges pour la préparation des conférences itinérantes du 150^e anniversaire, l'appel des Gilets jaunes de Commercy (Meuse) a été lu. Nous avons décidé de leur adresser au nom de nos comités locaux un message de fraternel soutien : ils nous ont remerciés.

Nos deux co-présidents, qui ont assuré notre présence au CA du 23 février, ont choisi de consacrer leurs conférences récentes aux femmes de la Commune. Pour Jean Annequin, c'est dans l'Indre, à Issoudun (au Centre de Congrès), le 9 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes ; et pour Michel Pinglaut, c'est dans le Cher, à Bourges (à la Maison des associations), le 27 mars. Tout ce qui est mentionné ici, y compris la réunion à Limoges, est consultable sur notre blog*.

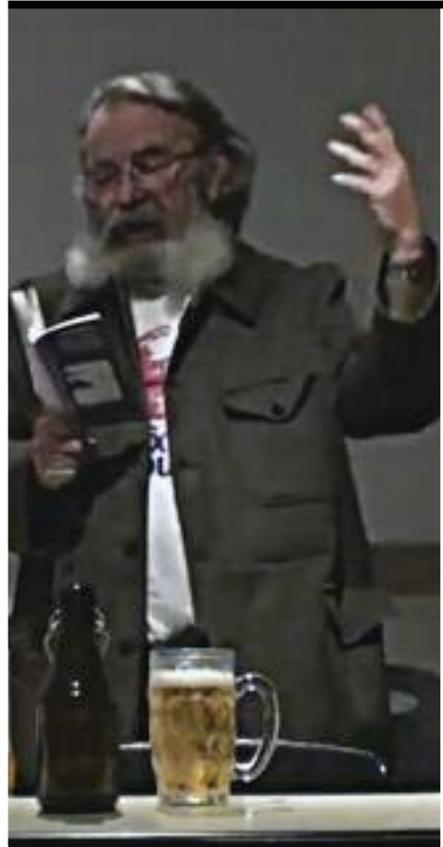
■ JEAN ANNEQUIN, MICHEL PINGLAUT
JEAN-MARIE FAVIÈRE

*vaillantitude.blogspot.com

NOUVELLES DU

KARL MARX LE RETOUR

Les Ami.e.s du Berry se sont associé.e.s avec les Amis de l'Humanité pour présenter une pièce historique, monologue en un acte : *Karl Marx, le retour*



NOUVELLES DU

DU BERRY / NOUVELLES DU BERRY /

d'Howard Zinn (1922-1991). Celui-ci a été l'auteur d'une *Histoire populaire des Etats-Unis* (1980), qui éclaire l'incidence des mouvements populaires sur l'histoire de la société.

Michel Pinglaut, interprète, confie : « *C'est une responsabilité, mais aussi un vrai plaisir de jouer Karl Marx. La fiction théâtrale rejoint la réalité historique, avec des traits d'humour. Le personnage présente une constellation de sentiments.* »

Même s'il s'agit d'un monologue, le spectateur côtoie l'entourage familial, historique ou politique. Jenny, sa femme, Eleanor (Tussy), une des filles, Engels, Proudhon, et les acteurs de la Commune : Bakounine est là, Courbet, Lissagaray, Lafargue...

Michel Pinglaut a taillé sa barbe pour que l'illusion soit parfaite ; il a endossé un pardessus sérieux et sombre par-dessus le t-shirt blanc arborant la large et rouge effigie de Karl Marx ; il a épinglé près de son col l'inévitable pin's militant de la Commune de Paris 1871 ; il s'est présenté à l'amphithéâtre du Museum de Bourges ; il a posé sur la table devant lui une pile de livres — dont, bien sûr, *Le Capital* — ; il s'est servi cérémonieusement une chope de bière, et déjà il n'était plus de notre époque. Il s'était littéralement téléporté en plein XIX^e siècle, lourd des conflits sociaux de la Révolution industrielle.

Alors nous l'avons suivi sans effort, d'autant mieux que les premiers mots nous interpellaient favorablement : « *Grâce à Dieu, il y a quelqu'un. Merci à vous d'être venus !* » Cheminant entre gravité et humour, nous avons une fois encore vérifié l'adage de

Brassens, qui proclame que « *le temps ne fait rien à l'affaire* ». Variante ici : « *Quand on est bon, on est bon* ».

L'aiguille a fait un tour de cadran sans qu'on s'en rende compte. On aurait pu me dire que j'avais passé une journée ou cinq minutes avec Marx, que j'aurais été bien incapable de rectifier, temps et espace étant concentrés ou dilatés à volonté, à la fois quantiques et can-
tiques.

Mais que ceux qui voudraient solliciter le comédien, en vue d'une animation pour une soirée thématique ou une manifestation quelconque, ne s'inquiètent nullement. En fonction des extraits retenus, lesquels sont modulables, le temps réel est maîtrisé, et on peut certifier un spectacle d'une durée garantie d'avance, pourvu qu'elle soit comprise entre une demi-heure et une heure et quart.

On aura compris aussi que la mise en scène ne réclame pas des moyens techniques importants. Je me suis renseigné pour vérifier que le coût était bien des plus modestes : il suffit en effet de rembourser le déplacement de l'interprète depuis le département du Cher, dont il est le co-président des Amis de la Commune. J'ajoute que la pièce a été filmée. Elle est en ligne, accessible en permanence à partir de l'onglet *vidéo* de notre blog*, et suivie de la conférence de Jean Quétier, agrégé de philosophie, co-auteur de *Découvrir Marx* (aux Editions sociales). Qui a dit que Marx était mort ?



18 MARS 2019

SUR LES TRACES DE LA COMMUNE DANS LE VI^E ARRONDISSEMENT

Le thème de l'année 2019, « année Courbet », est la « culture pour tous ». Pour célébrer le 148^e anniversaire du début de la Commune, nous avons donc organisé notre déambulation dans le VI^e arrondissement, depuis la mairie jusqu'à l'École de médecine, afin de valoriser l'action culturelle de la Commune.

Devant la mairie, Jean-Pierre Theurier présente les cinq élus de l'arrondissement. Ils étaient bien le reflet de la Commune : le peintre Gustave Courbet, l'ouvrier Eugène Varlin, le banquier Charles Beslay, le professeur Auguste Rogeard et le médecin Edmond Goupil.

À l'angle de la rue du Four et du boulevard Saint-Germain, Marc Ternant parle des clubs qui, dans la tradition de 1789 et 1848, se sont multipliés pendant le siège de Paris et pendant la Commune. C'étaient des lieux de discussion, où venaient les hommes, mais aussi, également en grand nombre, les femmes avec leurs enfants. La Commune ayant réquisitionné les églises, le partage s'effectuait ainsi : la journée pour le culte et le soir pour les clubs.

À l'angle de la rue Mazarine, Jean-Louis Guglielmi évoque la Garde nationale, son organisation et son action. Durant la Semaine sanglante, de nombreuses barricades sont érigées dans le VI^e arrondissement. Le 23 mai, avec Varlin et d'autres braves, les versaillais sont

repoussés énergiquement. Le 24 mai, à l'aube les versaillais reprennent l'offensive et progressivement les barricades sont évacuées.

Nous nous retrouvons devant la rue Dupuytren, où Françoise Bazire parle de l'éducation, qui a été un point très important pour la Commune. Edouard Vaillant est élu, le 20 avril, délégué à l'enseignement, à l'éducation populaire et la culture. Son action a été remarquable dans l'application de la laïcisation et dans la création d'un enseignement professionnel pour les filles et les garçons. Le 12 mai il décrète la réouverture de l'école Dupuytren.

C'est devant l'ancienne adresse de l'atelier de Courbet que Patrick Delvert évoque cette grande personnalité. Un grand peintre, qui, dès le début, adhère à la Commune avec enthousiasme et est élu au conseil de la Commune.

Puis Marc Lagana nous a préparé une présentation de la Fédération des artistes de Paris. Créée au cours d'une assemblée de plus de 400 artistes le 13 avril, elle est présidée par Courbet. Sous l'autorité d'Edouard Vaillant, la Fédération des artistes assure l'administration des musées et des bibliothèques. De nombreux artistes participent à la Commune par le biais de leur présence dans la Garde nationale.

FRANÇOISE BAZIRE

Le texte des interventions peut être retrouvé sur notre site commune1871.org

BILLET D'HUMEUR

DE BELLES RAISONS POUR
QUE LA STATION BELLEVILLE
S'APPELLE AUSSI « COMMUNE
DE PARIS 1871 »

Il y a des évidences, comme ça.... Paris est une belle ville et Belleville, c'est aussi la Commune de Paris.

Durant la Commune, Belleville était déjà présente. En effet en avril 1871, à Londres, les ouvriers londoniens organisent, avec fanfares, drapeaux et slogans « Vive la Commune », une manifestation de solidarité envers leurs camarades parisiens. Ce défilé part de Clerkenwell Green, surnommé « Notre Belleville » par la presse anglaise, pour se terminer à Hyde Park, où la Commune de Paris est saluée pour son combat pour la liberté du monde et au nom de la République universelle.

Aujourd'hui, très prosaïquement, la station de métro « Belleville - Commune de Paris 1871 » serait tout à fait à sa place puisqu'elle est au croisement de la ligne 11, avec les stations République et Hôtel-de-Ville, et de la ligne 2, avec Colonel-Fabien, Jaurès, Victor-Hugo, et bien d'autres...

Ce clin d'œil pour que la station de métro « Belleville » devienne aussi « Commune de Paris 1871 » n'est peut-être pas totalement convaincant, mais les arguments pour qu'à Paris, il n'y ait pas de station de métro portant ce nom, ne le sont pas davantage.

■ ANNIE GAYAT-LIMOGE

Pour signer la pétition :

www.change.org/p/ratp-vite-une-station-de-m%C3%A9tro-commune-de-paris-1871

Pour la partager sur Facebook :

www.facebook.com/AssociationdesAmisetAmisdelaCommuneDeParis1871/

GUSTAVE COURBET
S'EXPOSE

Courbet par Nadar. *Journal amusant*, 11 décembre 1858

Deux expositions parisiennes proposées fin 2018-début 2019 ont évoqué, à des titres divers, Gustave Courbet. La BnF/François-Mitterrand a illustré *Les Nadar, une légende photographique*¹, celle de la saga familiale : Félix Tournachon (1820-1910), connu sous le pseudonyme de Nadar, son frère Adrien Tournachon (1825-1903) et son fils Paul Nadar (1856-1939). Ces trois photographes ont exercé l'art du portrait et développé la photographie, des années 1840 jusqu'à la fermeture de l'atelier Nadar en 1939. Si Courbet a posé pour Félix Nadar dans les années 1860, aucun de ces portraits ne

figurait dans l'exposition, qui a présenté un portrait-charge de Courbet en Assyrien (vers 1855, dessin au fusain sur papier brun rehaussé à la gouache blanche), Félix Nadar ayant volontiers caricaturé Courbet et certains de ses tableaux.

Une tout autre œuvre de Courbet, *L'Origine du monde* (1866), était présentée au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme lors de l'exposition sur *Sigmund Freud, du regard à l'écoute*². Il s'agissait d'illustrer la pensée et le cheminement du concepteur de la psychanalyse, discipline scientifique excluant l'image et privilégiant la parole et l'écoute. *L'Origine du monde* et l'histoire de ce tableau sont emblématiques des notions de visible et d'invisible, les premiers propriétaires de l'œuvre ayant pris soin de le dissimuler par un rideau, un autre tableau, puis un panneau-masque coulissant réalisé par André Masson (1955, huile sur panneau de bois) pour le psychanalyste Jacques Lacan. Par ailleurs, Freud, jeune médecin de trente ans, a suivi à Paris lors de l'hiver 1885-1886, les leçons de Jean-Martin Charcot, célèbre neurologue exerçant à l'hôpital de la Salpêtrière, où il pratiquait l'hypnose. Deux tableaux de Daniel Vierge étaient également proposés lors de l'exposition représentant *Une salle d'agitées à la Salpêtrière* (1882) et *L'Examen d'un malade à la table d'électrothérapie-électrodiagnostic par le Docteur Vigouroux* (1887 ?), deux gouaches couleurs grand format, aussi précises et réalistes que les nombreuses œuvres que Daniel Vierge a réalisées pendant la Commune.

■ ALINE RAIMBAULT

(1) *Les Nadar, une légende photographique*, exposition du 16 octobre 2018 au 3 février 2019, BnF/François Mitterrand.

(2) *Sigmund Freud, du regard à l'écoute*, exposition du 10 octobre 2018 au 10 février 2019 au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme.

D'André Gill (1840-1885), ami de Vallès et membre de la Fédération des artistes en 1871, on connaît surtout les caricatures, qui font de lui une figure incontournable de la presse politique de la fin du Second Empire et des débuts de la Troisième République.

Mais il s'essaya aussi à la poésie, ainsi qu'en témoigne ce poème, écrit en décembre 1871 et édité en 1881 dans un recueil, *La Muse à Bibi*.

IDYLLE DÉCEMBRE 1871

Madame, j'ai revu, triste et seul, l'autre jour,
Le grand jardin qui fut notre jardin d'amour.

Quel ouragan de haine a soufflé sur les choses !
Morts le soleil, la foi, l'espoir ; mortes les roses,
La terre est rouge au pied des tilleuls dépouillés,
Sous l'herbe grasse encore du sang des fusillés ;
Et la tourmente avec ses plaintes éternelles
Déchainée, apportant du fond des mers cruelles
Le râle des pontons, fait ce parc plein d'effroi
Plus morose et plus noir qu'un sépulcre de roi.

O cher temps envolé !... Quand, la grille fermée,
Nous allions tous les deux dans l'ombre parfumée,
Seuls maîtres des lilas ; le doux silence... Rien
Que ma voix qui fredonne un menuet ancien,
Et votre jeune rire égrené sous les arbres...
Nous allions, épelant sur la blancheur des marbres
Le nom de quelque reine au profil solennel,
Ou choisissant parfois un astre dans le ciel,
Et puis très curieux, ramenant de la nue
Nos yeux, de retrouver l'étoile devenue
Perle dans l'eau parmi les duvets d'argent fin
Que les cygnes secouent sur l'onde du bassin...
Et puis nous revenions par une allée ombreuse

Où les branches chantaient dans la brise amoureuse,
Attendris, très jaseurs, où, quelquefois, rêvant
Muets sous la tiédeur et les baisers du vent.

« Qui vive ! » nous criait, sentinelle attentive,
L'homme de garde au seuil. J'allais à lui – « qui vive ! »
J'approchais. On voyait s'abaisser le fusil
Tout chargé d'aubépine et de lilas d'avril ;
Car, en ce floréal, chacun eut la pensée
De parer son fusil comme une fiancée.
Hein ! S'il avait fait feu... — je vous causais des peurs,
C'était fini de moi, foudroyé par les fleurs...
Je déclinai mon nom ; la face de misère
De l'homme s'éclairait d'un sourire ; et, légère
À mon bras, vous disiez, rieuse à belles dents :
« Nous sommes en retard ; les oiseaux dorment dans
Les feuilles, au clair de la lune. »

T'en souviens-tu ? C'était du temps de la Commune.

André Gill, *La Muse à Bibi*. Car. Marpon et E. Flammarion, 1881,
p. 40-41. Transmis par Jean-Pierre Theurière



L' exposition récente, au Petit Palais, des artistes français en exil à Londres (1870-1904)¹ a permis de mettre en lumière l'importance de ceux qui ont traversé la Manche en 1870-1871, c'est-à-dire durant la guerre franco-allemande, puis après la Commune. Et cela pose des problèmes précis de datation comme on le verra plus loin. Mais avant cela, on doit relever que de nombreuses erreurs font qu'on a eu tendance à estimer comme communards des artistes qui n'ont en rien participé à la Commune. La principale cause tient au fait d'avoir considéré que la réunion de la Fédération des artistes, qui se tient au Louvre le 17 avril 1871, et qui désigne un comité directeur de 47 membres, est la marque que ces 47 artistes sont communards. Le dictionnaire Maitron, particulièrement, tombe souvent dans cette erreur. Or, nombre de ces artistes n'étaient pas présents, soit parce qu'ils étaient déjà partis à l'étranger (Bonvin), soit parce qu'ils s'étaient retirés en province durant la guerre et y sont restés tout le temps de la Commune (Corot, Millet, etc.). D'autres refusent leur élection (Bracquemont, Flameng et quatre autres artistes). Bertrand Tillier signale, dans son livre *La Commune de Paris, révolution sans images*², que 18 artistes seulement du comité directeur furent véritablement actifs jusqu'à la fin mai 1871. À l'opposé, on a longtemps considéré que ceux qui, à la fin de la Commune, ont nié leur participation à cet événement ou ont critiqué la Commune (Hector Horeau, André Gill, Louis Rossel, etc.), ne sont pas communards. Il suffit pourtant de

LE CAS FÉLIX RÉGAMEY ou comment déterminer si un artiste a été communard ?

relire *Procès des communards* présenté par Jacques Rougerie pour constater que, face à la férocité de la répression, l'attitude héroïque de Louise Michel et de quelques autres ne fut pas courante. Un bon critère pour peser la participation des artistes à la Commune est la réaction des versaillais à leur égard : nombreux sont ceux qui furent contraints à l'exil, certains furent emprisonnés, d'autres furent déportés en Nouvelle-Calédonie, et même ceux qui bénéficièrent de la protection de Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, virent leur carrière compromise par la cessation de commandes de l'État. Aujourd'hui encore, il existe des artistes pour lesquels les spécialistes ne sont pas d'accord au sujet de leur participation à la Commune, en particulier deux artistes qui se sont exilés à Londres : James Tissot et Félix Régamey. Examinons maintenant le cas du second.



Félix Régamey (1844-1907)

FÉLIX RÉGAMEY, ARTISTE AMI DE LA COMMUNE OU COMMUNARD ?

Félix Régamey (1844-1907) est le fils d'un artiste peintre et le frère de deux autres peintres, Frédéric et Guillaume : une famille d'artistes résolument républicaine. Comme beaucoup d'autres artistes (Ottin père, Rodin, Dalou),

il suit les cours de Le Coq de Boisbaudran, dont il devient le répétiteur. Il écrira à la fin de sa vie un livre de souvenirs sur cet enseignant fouriériste. Il reçoit une mention d'honneur à l'issue de ses études aux Beaux-Arts. Il expose ses œuvres aux salons de 1865, 1869 et 1870 et commence sa carrière en publiant, sous différents pseudonymes (Félix Rey, Ramey, etc.), des dessins humoristiques ou satiriques dans plusieurs journaux — *Le Journal amusant*, *Le Monde illustré*, *La Lune* et *L'Eclipse* —. Il y rencontre plusieurs futurs communards, comme le note Lucien Descaves dans son avant-propos au livre de Maxime Vuillaume, *Mes cahiers rouges*, en 1908 : « *Je n'oublie pas [...] la brasserie de l'Union, la brasserie de la rue Monsieur-le-Prince, où se rencontraient avec*

Vallès encore, avec Courbet toujours, avec Vermersch, bien entendu [...] le dessinateur Félix Régamey, le graveur Cattelain. »

Il est très lié avec Eugène Vermersch, dont il illustrera plusieurs livres. Il participe avec eux aux manifestations républicaines dans le Quartier latin à la fin du Second Empire et lance un journal, *Le Salut public*, dont le n°1 paraît le 11 septembre 1870, avec en couverture un dessin de Félix Régamey : *La République sauve la France*. Son père, originaire de Genève, n'ayant pas la nationalité française, Félix Régamey s'engage dans un régiment, la « Légion des Amis de la France », composée d'étrangers et participe aux combats de Champigny. À partir de cette date, les critiques d'art divergent³.

Voici quelques éléments d'appréciation : Bertrand Tillier, dans le livre cité plus haut, note que le 7 avril 1871, le jour même où



Félix Régamey, *Vive la Commune !*
The Illustrated London News, 20 mai 1871



Félix Régamey, *Étudiants intercédant auprès de Thiers pour la vie de Rossel*
The Illustrated London News, 9 décembre 1871

Courbet publie son *Appel aux artistes*, se tient une première réunion à l'École de Médecine, préparatoire à celle du 13 avril, qui nomme un comité provisoire de 16 membres, avec notamment Ottin père, Hippolyte Moulin, Jules Dalou, Jules Héreau et Félix Régamey. Le 7 avril, il serait encore à Paris mais, comme pour la réunion du 17, cela n'est pas une preuve. Durant les mois qui suivent, ses seules manifestations sont ses gravures parues dans *The Illustrated London News*, « *Vive la Commune !* » (n°1651, 20 mai 1871). Preuve qu'il est à Londres ? Pas nécessairement. Un critique indique qu'il envoyait des dessins d'actualité à son aîné Guillaume qui, parti à Londres, se chargeait de les faire publier dans les hebdomadaires anglais. Fait encore plus étrange : toujours dans le même journal, n°1682 du 9 décembre 1871, une nouvelle gravure de Régamey représente des étudiants intercédant auprès de Thiers pour éviter l'exécution de Rossel. Aurait-il été encore à Paris en novembre 1871 ? Ce que l'on sait c'est qu'il va s'installer pour deux ans à Londres, fréquentant quotidiennement le milieu des communnards en exil et travaillant pour les journaux illustrés anglais. Ami de Verlaine, il le reçoit en septembre 1872, accompagné par Rimbaud, et il les aide financièrement pendant leur séjour. Il fera plusieurs dessins des deux poètes. En

1873, il s'installe pour trois ans aux Etats-Unis, dessinant pour les journaux, faisant des conférences et donnant des cours de dessin. Emile Guimet, qui le connaissait déjà, lui propose de l'accompagner en tant que dessinateur de sa mission dans un voyage autour du monde. Fasciné depuis longtemps par l'art japonais, il accepte et ils partent pour trois ans, visitant le Japon surtout, la Chine, Ceylan et l'Inde. À son retour, Guimet lui commande 40 grandes peintures à l'huile qui seront exposées à l'Exposition universelle au Trocadéro en 1878. Régamey va populariser le japonisme en France à travers plusieurs livres illustrés. Sa « japonophilie » fut telle « *qu'il sacrifia la carrière dans les beaux-arts qui aurait pu être la sienne [...]. Il préféra finalement même devenir fonctionnaire dans les écoles⁴, quand bien même ses talents artistiques étaient des plus prometteurs.* » (Jérôme Ducor, Catalogue de l'exposition *Enquêtes vagabondes*, p. 65)⁵. Son ami Henri Nocq résumera le personnage dans un article publié après sa mort : « *Félix Régamey n'a jamais tiré de ses nombreux travaux beaucoup d'honneur ni de profits. Il n'eut jamais d'argent et ne fut même pas chevalier de notre ordre national que beaucoup obtiennent avec des titres dix fois moindres. Ouvrier de la première heure, il se laissa toujours supplanter par les ouvriers de la dixième heure : avec beaucoup de savoir, il manqua de savoir-faire. Les très braves gens sont souvent maladroits dans la pratique de la vie, et Régamey était un brave homme.* »

Je m'apprêtais à conclure, lorsque j'ai découvert, dans la bibliographie du catalogue de l'exposition du Musée Guimet, une référence dans une revue spécialisée, le *Journal asiatique* (n°2, 2016) : un article de Jérôme Ducor, de loin le plus précis et documenté, sur Félix Régamey, et qui semble éclaircir le mystère : Régamey est parti à Londres rejoindre son frère

après la capitulation de la France, puis est revenu en France durant l'été avec toute sa famille (ce qui explique la gravure des étudiants intercédant en faveur de Rossel), avant de repartir à Londres pour deux ans. Ainsi Félix Régamey fut un ami et un compagnon de route des communards, mais, sinon par ses gravures, n'a pas participé à la Commune.

PAUL LIBSKY



Félix Régamey, Rimbaud et Verlaine dans une rue de Londres, 1872

(1) Voir John Sutton, « Les artistes communards à Londres », *La Commune*, n° 76, 2018-4, p. 26-27. (2) Bertrand Tillier, *La Commune, révolution sans images ?*, Champ Vallon, 2004, p. 107. (3) On parle de Félix Régamey dans les catalogues de deux expositions qui ont eu lieu à Paris en 2018 : dans celle du Petit Palais, deux critiques pensent qu'il a quitté Paris après la Commune ; au contraire, dans celui de l'exposition du musée Guimet, un critique affirme qu'il a quitté Paris pour rejoindre son frère à Londres juste avant le 18 mars. (4) Il obtient en 1884 un poste d'inspecteur de dessin dans les écoles de la Ville de Paris et rédige plusieurs livres sur l'enseignement du dessin. (5) *Enquêtes vagabondes, le voyage illustré d'Émile Guimet en Asie*, Gallimard, 2017. Catalogue de l'exposition, Musée Guimet, décembre 2017-mars 2018.

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DANS *LE LIBERTAIRE* N° 113, 18-25 MARS 1921

Le journal *Le Libertaire* fut créé en France par Sébastien Faure en 1895. Ce numéro de mars 1921 célèbre le 50^e anniversaire de la Commune de Paris. Il est à noter qu'il affiche en première page un poème du poète vigneron et chansonnier Eugène Bizeau (1883-1989) : *Le Témoignage des Victimes*. Un poème qui semble associer les victimes de la Première guerre mondiale et celles de la Commune de Paris.

*Demandez donc aux mutilés
Qui sont tombés comme des blés
Après avoir subi d'effroyables entailles
Dans l'acharnement des batailles ;
Demandez donc à ceux qui vont clopin-clo pant
En s'appuyant sur des béquilles,
Et qui n'ont plus de bras pour étreindre les filles*

*Ni pour garder l'espoir de vivre en travaillant ;
Demandez donc à ceux dont le corps se disloque
Et s'écrase en chemin comme une vieille loque ;
Demandez donc aux malheureux
Qui n'ont plus de lumière aux yeux
Et qui sont condamnés à demeurer dans l'ombre ;
Demandez donc à ceux pour qui l'aurore est sombre ;
Et qui ne verront plus reflets d'azur ni fleurs
Dans l'éternelle nuit de leurs mornes douleurs ;
Demandez donc à ceux qui n'auront plus la joie
De voir au soleil qui rougeoit,
L'épi sortir de terre et la moisson mûrir,
Demandez-leur à tous, bourreaux, si votre règne
N'est pas celui du crime et de la chair qui saigne !...*

Eugène Bizeau

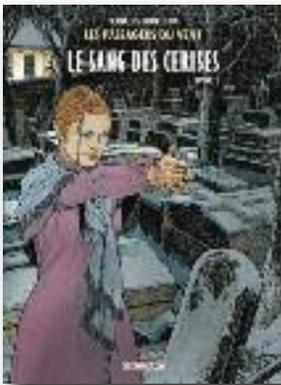
Découvert par Patrick Fonteneau (Saint-Pierre-des-Corps, 37), lors de la brocante annuelle 2017 à Tours



bliera pas son breton. Clara lui apprendra aussi l'argot, mais heureusement un lexique en fin de livre nous permet de suivre chacune dans sa langue...

Pour les lecteurs assidus des *Passagers du Vent* de Bourgeon, Clara n'est autre que Zabo, la petite-fille d'Isa, que nous avons quittée vingt ans plus tôt en Louisiane, et que l'on retrouve sous un pseudonyme. Et qui a beaucoup de choses à raconter... Cette fois Bourgeon dessine Paris, ses rues, ses ambiances, de Montmartre au Père-Lachaise en passant par le dessous des Buttes-Chaumont, toujours avec ce souci documentaire qui le caractérise, et toujours pour notre plaisir des yeux : chaque vignette méritant de s'y arrêter longtemps.

« *Je vais te raconter tout...* » est la dernière parole de Clara/Zabo à Klervi à la fin de l'album. On attend avec impatience son récit



de la Commune, dans le prochain volume.

✦ **CATHERINE PETIT**

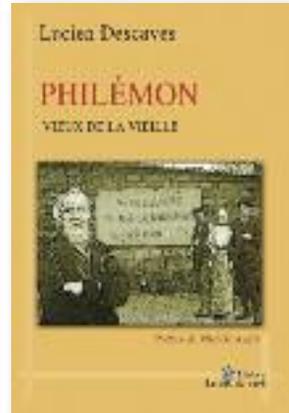
François Bourgeon, *Les Passagers du vent*. Tome 8, *Le sang des cerises*, 1. Rue de l'abreuvoir. Paris, Delcourt, 2018.

LES VIEUX DE LA VIEILLE UN LIVRE MÉMOIRE

Qui sont-ils, ces femmes et ces hommes qui reviennent à Paris après l'amnistie de 1880 ? Des inconnus, des taiseux, des témoins, des fidèles, des communards ! On connaît les célébrités, mais les autres ? Ceux qui sont partis en Suisse, en Belgique, à Londres pour parfois y mourir de misère ? Lucien Descaves leur donne la parole dans son livre *Philémon, Vieux de la Vieille*, paru en 1913, à travers les souvenirs d'un couple réfugié en Suisse, puis vivant discrètement dans le XIII^e arrondissement. Certes, il s'agit d'un roman, mais les sources sont de première main. Descaves se présente comme un communard au deuxième degré, avec comme initiateur Gustave Lefrançais.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans ces témoignages sur la vie des exilés, des proscrits, les différences, les polémiques qui se créent entre les « grandes bottes » et ceux des petits boulots, même entre communards. Tous attendent l'amnistie, neuf longues années loin de la

France, de Paris, de leurs amis. Voyant que l'attente se prolonge, les femmes et les enfants rejoignent les hommes partis après la



Semaine sanglante. Chacun travaille comme il peut : la couture, la vente des journaux, l'enseignement comme Victoire Tinayre, la cuisine comme André Léo, les artisans vendent leur savoir-faire. Apparaissent aussi ceux des différentes communes, de Marseille, de Saint-Etienne, de Lyon. Une forme de solidarité s'exprime via des « marmites » sociales, en souvenir de celle de Varlin et Nathalie Le Mel.

De retour à Paris, chaque 18 mars est le théâtre de confrontations entre les différentes sensibilités de la Commune, que Lucien Descaves fait revivre lors des repas d'anciens et des prome-

nades sur les lieux de 1871. Toutefois le retour en France est complexe, la société a évolué, les militants aussi, de même que les problématiques, et les exilés se retrouvent en décalage pour certains, malgré leur héritage. D'aucuns ne reviendront pas et se fixeront dans leur nouvelle vie malgré quelques regrets au fond des cœurs. N'oublions pas que l'amnistie fut vécue comme une humiliation par ceux qui ont sacrifié une partie de leur vie à un idéal, la Commune de Paris.

Le texte prend un charme certain lors des échanges pleins de complexité et de délicatesse d'un vieux couple, Phonsine et Etienne, qui a tant vécu l'Histoire. Lorsque l'une s'en va, l'autre va suivre après un dernier repas commémoratif organisé par la Société fraternelle des anciens combattants de la Commune, ancêtre de notre association.

■ FRANCIS PIAN

Lucien Descaves, *Philémon, Vieux de la Vieille*, (1913), préface de Michèle Audin, Éditions Le bas du pavé, 2018.

« POUR QU'ON SACHE »

À qui veut découvrir l'histoire de la Commune de Paris de 1871, l'ouvrage (éd. 1896) de P.-O. Lissagaray est une référence et l'auteur se révèle un témoin-clé. Mais qui est-il ? Grâce à la pré-

face de Jacques Rougerie, spécialiste de la Commune, nous savons qu'il est un journaliste originaire du Sud-ouest (Gers), rejoignant la Commune dès le premier jour, combattant dans la Garde nationale et peut-être dernier défenseur de la barricade de la rue Ramponneau, réussissant à échapper à la mort, pour se consacrer à la rédaction de cet ouvrage « *pour qu'on sache* ». La première édition est publiée à l'étranger en 1876. De retour en 1880, il réalise un travail minutieux d'étude d'archives et produit un des plus complets travaux d'histoire immédiate. Une histoire politique et événementielle, une histoire militaire. Le lecteur peut suivre les combats dans les



rues de Paris, à chaque carrefour, à chaque barricade.

Par ailleurs, l'analyse sociale est très intéressante. Son approche du peuple, le prolétariat, les nuances au sein de la bourgeoisie, la classe moyenne, la haute bourgeoisie, sans oublier celle de province, met en relief la complexité de l'événement historique. Pour lui, la cassure entre les ouvriers et la bourgeoisie provient des journées de juin 1848, lorsque cette même bourgeoisie fait tirer sur le peuple de Paris. Il est un des premiers à souligner la difficulté de la Commune à établir les contacts avec les Communes de province. Il en comprend l'impérieuse nécessité, lui qui est un provincial. Au fil des pages et des éditions, Lissagaray s'interroge sur le sens politique et organisationnel donné à la Commune de Paris. Il fait un écho contrasté aux propos de Gustave Lefrançais et d'Arthur Arnould qui misent sur une construction fédérative.

Comme nombre de fédérés de retour en France, il reprend le combat en se rapprochant des républicains, car, pour lui, la forme républicaine est essentielle à tout progrès. Jacques Rougerie souligne que la Commune est sociale et républicaine, héritière de 1789 et inspiratrice du cycle révolutionnaire qui suit.

■ FRANCIS PIAN

Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*. Préface de Jacques Rougerie. Éd. du Détour, 2018.

La Commune

DANS CE NUMÉRO

La Commune au présent	. 02
Montée au Mur 2019	. 03
Commémoration au cimetière Montparnasse	. 03
Histoire	
La province à Paris (2) Le temps de la Commune	. 04
Le luxe communal	. 08
Courbet dans la Commune (1) Vers la minorité	. 11
Notre association	
Notre 3 ^e soirée d'Histoire	. 15
Nîmes : Hommage à Rossel et Crémieux	. 17
Rencontre avec les nouveaux adhérents	. 18
Nouvelles du Berry	. 18
Karl Marx : le retour	. 18
Le 18 mars 2019 dans le VI ^e arrondissement	. 21
Actualité	
Billet d'humeur	. 22
Gustave Courbet s'expose	. 22
Culture	
<i>Idylle</i> , un poème d'André Gill	. 23
Félix Régamey, artiste communal ?	. 25
Découverte	
Un numéro du <i>Libertaire</i> de mars 1921	. 28
Lectures	
<i>Les Années cristal</i>	. 29
BD : <i>Le sang des cerises</i>	. 29
<i>Les vieux de la vieille</i> , un livre mémoire	. 30
« Pour qu'on sache »	. 31

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Françoise Bazire, Georges Beisson, Eugénie Dubreuil, Jean-Marie Favière, Patrick Fonteneau, Annie Gayat, Jean-Louis Guglielmi, Annette Huet, Paul Lidsky, Robert Malclès, Catherine Petit, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Aline Raimbault, Joël Ragonneau, Jean-Pierre Theurier.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (79) paraîtra en septembre 2019. Faire parvenir vos articles avant le 31 mai 2019.

 LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)